

COMMUNE DE CHARMANT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil treize, le douze décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MOREAU, Maire.

Date de convocation du CM : 06 décembre 2013

Présents : Mesdames GRANDVEAU M-Claire, GALLIEN Claudine (adjointes) Mmes BLANCHARD Josiane, Béatrice DURU, Monsieur Christophe JUNIOT, Jean-Luc GOUPILLEAU, Rémy BAUDRY, Nicolas GALLIEN

Absente excusée : Brigitte VIAU donne procuration à Claudine GALLIEN

Secrétaire de séance : Nicolas Gallien

OBJET : PROJET EOLIEN – avenant délibération du 19 juin 2013

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 19 juin 2013 concernant le projet de l'étude pour l'installation d'éoliennes sur le site de « Livernan » à Charmant, validée à l'unanimité.

Une réunion publique avec la société SDMD, en date du 14 novembre 2013, a démontré une hostilité des habitants à l'encontre de ce projet. Un référendum ne pouvant se faire en période pré-électorale, le conseil municipal a souhaité que ce point soit de nouveau évoqué en session ordinaire.

Le Maire propose un vote à bulletin secret pour répondre à cette question :

- êtes-vous pour ou contre la poursuite du projet éolien sur le territoire de Charmant ?

Mme Josiane Blanchard et M. Jean-Luc Goupilleau annoncent qu'ils ne participeront pas au vote compte tenu de la proximité des intérêts engagés.

- Résultat du vote :
- huit bulletins : 2 pour la continuité du projet – 6 contre la continuité du projet

Le conseil municipal, après avoir délibéré **décide** à la majorité des membres présents :
. l'abandon total de l'étude et du projet éolien sur le territoire de Charmant et demande à la société SDMD l'annulation de promesse de bail avec les propriétaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Jean-Jacques MOREAU, Maire

